

TVA sur les importations

DURÉE

Présentiel 0,5 jour (3h30)

Distanciel 0,5 jour (3h30)

PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :
650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail
Nouveau programme :
- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation
Certification RYDGE Académie

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

PUBLIC CONCERNÉ

- Comptables et fiscalistes d'entreprises qui réalisent des importations en France

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Mise à jour des règles de TVA sur les opérations d'importation
- Contrôler en autonomie les montants préremplis, par l'administration fiscale sur sa déclaration de TVA

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

- Prévoir une webcam et un microphone fonctionnels
- Prévoir une connexion Internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION

- La loi de finances pour 2022 a introduit au 1er janvier une autoliquidation obligatoire de la TVA d'import et un pré-remplissage de la déclaration TVA CA3 par l'administration fiscale.
- Cette réforme oblige les opérateurs à être particulièrement attentifs à l'assiette de la TVA due au titre des importations réalisées en France.
- Cette formation est l'occasion de revenir sur les fondamentaux des règles TVA applicables aux importations avant de s'attarder sur les conséquences pratiques de la réforme

RAPPEL DES RÈGLES DE TERRITORIALITÉ DES IMPORTATIONS

- Les principes régissant les flux extra-communautaires
- L'importation par rapport aux flux intra-communautaires

DÉTERMINATION DE L'ASSIETTE DE LA TVA D'IMPORT

- Les éléments à ajouter au prix
- Les éléments à soustraire au prix

LES NOUVELLES MODALITÉS DÉCLARATIVES DE LA TVA D'IMPORT

- Le mécanisme de l'autoliquidation et la déclaration CA3 préremplie
- Le contrôle de cohérence et le lien avec les transitaires et le système douanier

TVA sur les importations

DURÉE

Présentiel 0,5 jour (3h30)

Distanciel 0,5 jour (3h30)

PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :

650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Conseil

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

Certification RYDGE Académie

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

MODALITÉS D'EVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de module puis en fin de parcours de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez vous inscrire à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://formation.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance

DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum